Il a plu au Divin Maître de vous choisir, dès les débuts de ce Diocèse, pour amener en cette ville un essaim de Vierges Adoratrices, destiné à aider dans la paix du cloître, l'activité sainte du silence, la ferveur de la prière et la générosité de l'immolation volontaire, le ministère extérieur du Pasteur et de ses coopérateurs dans l'oeuvre du salut des âmes.

De cette Fondation, des travaux sans relâche que le zèle y a fait exécuter pendant la moitié de votre vie religieuse, des fruits obscurs et apparents que la Divine Miséricorde a recueillis de votre part et de celle de vos chères Filles, que le Seigneur soit mille fois béni, et que

Le Sang de Jésus soit adoré, loué et remercié par le Père de la famule diocésaine, par son elergé, ses autres communautés, et par tous les pieux fidèles.

C'est donc à l'autel teint du Sang de Jésus-Christ que nous exhalerons le chant de votre reconnaissance et de la nôtre, vénérée Mère.

Et de cette Fête restera un mémorial visible et permanent. De même que le corps sacré et le Précieux-Sang de Jésus aura été la voix de votre gratitude, l'Image du Divin Crucifié sera ce Mémorial. Nous la bénirons demain aprèsmidi avec toutes les solennités des bénédictions pontificales. Ce mémorial nous fera redire avec saint Paul: "Mihi absit gloriari nisi in